

ÉCHO

de SAINT-LOUIS des CARMES
de BREST "intra-muros"

Toussaint

« Anges, Archanges, Trônes et Dominations, Principautés et Puissances, Vertus des Cieux, Chérubins et Séraphins, Patriarches et Prophètes, Saints Docteurs de la loi, Apôtres et Martyrs de Jésus-Christ, Saints Confesseurs, Vierges du Seigneur, Anachorètes, vous tous, Saints du Paradis, intercédez pour nous. » Antienne de Magn.

Commémoration des Défunts

« Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et faites luire sur eux votre éternelle lumière. Ps. O Dieu, c'est dans Sion que nous devons Vous adresser nos cantiques; c'est dans Jérusalem que nos vœux doivent Vous être offerts : exaucez ma prière; toute créature doit venir à Vous. Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et faites luire sur eux votre éternelle lumière. » (Introit.)

Les Parents ne peuvent se dire satisfaits

« Ils naissent dans le même pays, respirent la même atmosphère, circulent sur le même chemin... », c'est la vieille chanson que l'on reprend.

Qu'on la reprenne pour les petits des animaux, fort bien, ce sont des êtres interchangeables, des numéros, des matricules, et certes, ils peuvent user du même chemin.

Qu'on reprenne cette chanson pour les petits des hommes, pour leurs enfants, c'est une plaisanterie que les parents trouvent mauvaise.

Nés de leur amour, lieu de rencontre, de fusion et de prolongement de leurs personnes, aux yeux des parents les enfants ne sont pas des êtres anonymes, des numéros interchangeables. Ils ont eux aussi un chemin à suivre, mais ce chemin n'a rien à voir avec cette route goudronnée ou caillouteuse qu'ils foulent de leurs petits souliers comme les animaux la foulent eux aussi de leurs gros sabots ou pattes cornées, ce chemin n'est autre que leur ligne de croissance, d'épanouissement, leur ligne de vie, leur ligne de montée vers leur idéal et leur béatitude.

L'idéal à atteindre, la béatitude à acquérir, les hommes se les imaginent diversement. Cependant, aider leurs petits à atteindre l'idéal, à parvenir à la béatitude, c'est le souci de tous parents.

Aider leurs enfants à croître dans l'atmosphère familiale et dans une école qui prolonge cette atmosphère, tous parents y tiennent d'instinct. Peut-on dire que c'est faux, qu'ils exagèrent, quand la ligne de croissance même des enfants part de leurs parents, quand les enfants sont le prolongement même de leurs parents?

Aider leurs enfants à croître dans l'atmosphère pure de la famille chrétienne et dans une école qui, de concert avec la maison paternelle et avec l'Eglise, travaille à leur saine formation, c'est le souci des parents chrétiens. Peut-on prétendre qu'un tel souci soit déplacé, excessif, quand les enfants sont leurs enfants, et qu'ils ont demandé à l'Eglise de les baptiser, de les compter parmi les siens?

« Respecter en chaque enfant sa conscience, sa dignité croissante », avec tous les parents honnêtes, les parents catholiques en ont le souci.

« Le devoir du père de famille, comme le devoir du maître, c'est d'élever petit à petit une âme enfantine jusqu'au moment où elle prend conscience d'elle-même, où l'enfant réfléchit, où il juge par lui-même, où, ayant été dans la famille et dans l'école, élevé dans une atmosphère de liberté, il est capable de devenir un homme. » Oui, certes, les parents catholiques y veillent. Ils ne voient quand même pas le triomphe de l'éducation dans le fait de « réussir à créer chez leur enfant une personnalité qui devient indépendante et différente de la leur ». Ils sont heureux lorsqu'ils réussissent à faire que leur enfant devient pleinement lui-même en restant pleinement fidèle à ses origines, fondement de son épanouissement. L'enfant n'est pas un être anonyme; l'homme n'est pas un être qui pour s'épanouir doit briser avec ses origines. Avec tous les parents honnêtes, les parents catholiques le pensent. Qui leur peut raisonnablement donner tort? Dans la ligne de tout leur idéal, « ils veulent cette école unique où enfants, parents et maîtres soient unis dans la même conception du monde et dans la même foi, où l'enseignement religieux ne soit pas une matière à part, mais où la foi nettement définie d'un Credo bien déterminé soit à la base de toute l'éducation et de toute l'instruction, où toutes les forces éducatives de notre sainte foi, avec son histoire, sa liturgie et ses usages, produisent tout leur effet, et où l'instituteur et l'institutrice puissent donner aux enfants, pour les guider sur le chemin de la vie, le meilleur d'eux-mêmes, les convictions de leur foi catholique ». En vérité, qui peut blâmer ces parents de tenir de la sorte à leur idéal total?

Nul n'ignore pourtant qu'en France, avant-guerre et depuis bien longtemps, l'Etat méconnaissait les droits des parents catholiques sur l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Sans doute, l'école libre avait existence légale à côté de l'école publique. Mais tandis que l'Etat subvenait à la vie de l'école publique par les deniers de tous, il n'aidait en rien l'école libre. Libre aux parents de bâtir, d'entretenir des écoles libres, mais à leurs frais. Libre à eux de veiller à l'éducation et à l'instruction chrétiennes de leurs enfants, s'ils en avaient le temps et les moyens. S'ils n'avaient ni ce temps ni ces moyens, ils se trouvaient rigoureusement obligés de souffrir que les petits nés d'eux, prolongement de leurs personnalités, devinssent des êtres nouveaux,

différents d'eux, bientôt étrangers à leurs origines. Que d'enfants arrachés à l'idéal de leurs parents par la toute-puissance d'un Etat enlevant ses droits au détriment des droits légitimes des parents!

La stupeur de la débâcle dominée, cependant que l'on pensait aux combats libérateurs, l'Etat sembla vouloir revenir à une plus exacte justice envers les parents. On vit en Afrique Equatoriale Française le gouverneur général Eboué décréter que l'Etat qui subvenait aux frais des écoles publiques subventionnerait aussi les écoles libres. Il ne voulait pas demander aux uns plus qu'aux autres; il se refusait à demander aux catholiques d'avoir, avant de se sacrifier sur l'autel de la Patrie, à sacrifier au préalable leurs enfants sur l'autel de la laïcité.

Huit jours avant la décision du gouverneur Eboué côté de Gaulle, le gouvernement de Vichy avait pris une décision semblable. Devant les rigueurs de l'occupation et les bouleversements économiques, veillant aux écoles publiques, il ne pouvait condamner à mourir les écoles libres; il leur accordait les subventions, bien inférieures au coût de l'école publique, mais suffisantes pour arracher à la mort ces écoles libres. Vichy ne pensait pas devoir demander aux parents catholiques — ce qu'il n'imposait pas aux autres — d'avoir à immoler leurs petits sur l'autel de la laïcité, avant de rassembler leurs forces pour la résistance à l'occupant.

Geste identique d'un côté et de l'autre, que pour des raisons autres que la justice, l'on a trouvé abominable ici, excellent là-bas. Geste identique auquel les catholiques combattants chez de Gaulle ou résistants dans la métropole rendent même hommage, parce que, ici et là-bas, il a permis aux pères engagés dans la lutte de n'avoir pas à sacrifier l'âme de leurs enfants avant de se sacrifier eux-mêmes, de n'avoir pas à craindre de retrouver, au retour possible un jour de la bagarre, dans les enfants nés d'eux, des êtres par l'âme et le cœur à jamais coupés d'eux et profondément étrangers.

La libération de l'occupant accomplie, voici qu'à nouveau le droit des parents d'élever leurs enfants selon leur idéal est méconnu.

« La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement laïque et gratuit à tous les degrés est un devoir de l'Etat. »

C'est net. Dans cette formule, il y a tout, excepté la garantie de la liberté. Désormais, la liberté de l'enseignement n'existera que par préterition, par pure tolérance verbale. Le droit (ou le devoir) de l'Etat en éducation est affirmé et assuré. Le droit (ou le devoir) des parents est passé sous silence et laissé sans garantie.

La chose est grave. Et ce n'est pas la neutralité ou la confessionnalité de l'enseignement qui fait la gravité de la chose, la gravité de la question: « il s'agit de savoir si, oui ou non, l'Etat a le droit d'accaparer l'enfant et si, oui ou non, la famille a des droits qui engendrent des responsabilités vis-à-vis de l'enfant ». Or, il est évident que le texte constitutionnel, adopté à deux voix de majorité, déboute les parents de leur droit au bénéfice du droit de l'Etat; il est évident qu'il manifeste une volonté de totalitarisme de l'Etat au détriment des parents. Le droit de l'Etat est posé, les moyens de l'assurer sont décidés. Le droit des parents est passé sous silence, et aucun moyen n'est prévu pour y aider. Si les parents ont le temps et les moyens personnels suffisants,

peut-être pourront-ils encore exercer quelque peu leur droit à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants. S'ils n'ont ni ce temps ni ces moyens personnels, ils peuvent se préparer à voir leurs petits cesser d'être leurs petits.

De cette occupation et de cette dictature, semblables à celles dont ils sortent, ils sauront encore se libérer.

R. G.

Arrière-Saison

Le bleu des lointains avait viré à l'ardoise. Cela signifiait, en dépit des ultimes soleils et des roses de septembre, du vol de quelques papillons attardés et des allées et venues silencieuses des hirondelles familières, que l'été allait sur son déclin. D'ailleurs, d'autres indices l'annonçaient encore à l'observateur attentif : un frisson ressenti au passage d'un souffle plus frais, la lampe allumée plus tôt, une feuille jaunie qui frôle le visage...

Octobre est venu, le doute n'est plus permis : l'été est bien défunt. Une fois de plus... Cette année, il ne fut pas des plus beaux, mais c'était l'été tout de même, l'été avec ses soirées longues, ses congés et ses vacances. Maintenant, les bancs de l'école, du collège et du lycée, dédaignés durant une longue période, ont vu le retour de la jeunesse estudiantine, le teint hâlé et les poumons gonflés d'oxygène. Le bureau, l'atelier, l'usine, le chantier ont retrouvé leur pleine activité pour un temps ralentie.

Les feuilles roussissent et commencent à tomber. Les hirondelles sont parties. Chacun a repris la tâche délaissée, avec, au cœur, une pointe de regret, mais le cerveau enrichi d'impressions neuves, source de souvenirs agréables pour les mois noirs et l'album enrichi des clichés récents, dérivatif à l'ennui du sombre hiver.

Sans verser dans l'exagération romantique, il faut admettre que l'automne distille une insidieuse et douce mélancolie, au charme de laquelle nul n'échappe. Si les esprits superficiels n'en éprouvent qu'un frisson furtif, réel pourtant bien qu'inavoué, d'autres, plus méditatifs, au spectacle de la transformation de la nature, de la course des saisons, s'arrêtent un moment à considérer la fuite de leurs propres jours et, le soir, une fois apaisés l'agitation de la vie et le tumulte des occupations, invités par l'intimité des volets clos et de la lumière discrète, se surprennent, parfois même au milieu d'une lecture, à songer avec un vague sentiment d'inquiétude au problème de la destinée. Qu'elle apparaisse plus ou moins lointaine, l'échéance viendra, seule certitude de la vie.

Ceux dont les tempes blanchissent se retournent peut-être vers le passé. Hélas ! le plus souvent, il ne s'en exhale, avec la tristesse des choses mortes, que le parfum amer des fleurs fanées...

Encore sous l'influence du commerce plus étroit qu'il vient d'avoir au cours des vacances avec la belle et douce nature, au sein de laquelle tout est mansuétude et paix, cet autre interroge le présent. Comment se fait-il que règnent encore en maîtres la lâcheté et l'égoïsme, que la soif de l'argent dessèche toujours tant de cœurs ? Surtout pourquoi faut-il qu'à peine sauvé d'une effroyable tourmente, le monde soit encore plongé dans l'appréhension, pour ne pas dire l'angoisse ? Au Luxembourg, où s'affrontaient farouchement les impérialismes dominateurs, n'a-t-on pas vu, dans l'ombre, l'œil mauvais du rapace luire avec convoitise vers le blanc messager qui tour-

nait, anxieux, autour du tapis vert, désespérant de pouvoir y déposer son rameau de paix ?

Mais, pour qui sait mettre à profit les soirs sereins, l'arrière-saison n'invite pas qu'aux pensées moroses. Elle tient en réserve les tableaux apaisants de ses crépuscules de flamme. Chacun de nous est plus ou moins poète, souvent à son insu, et rares sont ceux que n'impressionnent pas les spectacles naturels, le retour périodique des phénomènes saisonniers. Qui donc peut observer d'un œil indifférent un beau ciel vespéral, assister sans émotion au lever de la lune dans son plein, contempler sans un frisson de mystère la voûte étoilée ? Sans doute, ces impressions sont-elles souvent fugitives, imprécises, insaisissables. Elles sont réelles, cependant, si elles échappent à l'analyse immédiate. Ressenties au plus profond de l'être, elles sont une secrète révélation de la beauté, de l'infini de la création, traduite par ces images, grandioses ou familières, au travers desquelles transparaît comme un filigrane, pour peu qu'on s'y arrête, l'image de Dieu.

L'automne est la saison des plongées dans la mémoire, a dit quelque auteur. Vous avez, je l'espère, approvisionné la vôtre de souvenirs précieux. Aussi, lorsque les soirs d'hiver la tempête échevelée fera frémir la maison, quand l'averse fouettera les volets, aurez-vous plaisir à évoquer la quiétude de tel coin de forêt assoupi dans un mystérieux silence. Vous entendrez le bourdon berceur des insectes. Un lac, peut-être, vous apparaîtra, reflétant des cimes neigeuses dans ses profondeurs glauques. Ou bien, éprouverez-vous encore le charme magique ressenti un soir du dernier été au fond d'une crique de la côte, dans l'ambiance créée par le murmure du flot mourant sur le sable fin, le bruit sourd du ressac dans les grottes, la caresse de la brise marine, les nuances délicates du ciel vespéral, le calme de l'air transparent traversé seulement par l'appel mélancolique des oiseaux de rivage errant au creux des rochers...

Et le sommeil, en vous fermant les paupières, prolongera votre rêve.

VAL-ANDRYS.

En errant dans les ruines...

LE BOUGUEN

Au vrai, ce n'est pas de ruines qu'il s'agit, mais bien au contraire d'un quartier tout neuf : le Bouguen. Le temps n'est pas si éloigné où l'on ne voyait là qu'un bois planté sur le glacis des fortifications, « les forts » chers à tous les Brestoises, grands et petits : les grands parce qu'ils y trouvaient un but de promenade tout proche et agréable ; les petits à cause du merveilleux terrain de jeux que leur fournissaient les douves aux multiples recoins ou le chemin couvert aux capricieux méandres. Les vieilles murailles enfermaient dans leur enceinte la caserne Castelnau avec ses murs couverts de graffiti que les enfants déchiffraient parfois en s'extasiant sur leur antiquité, pourtant toute relative. Plus loin, les stands de tir et la Maison d'Arrêt cachée derrière une clôture si haute qu'à peine on pouvait distinguer les sombres fenêtres des derniers étages. Tout cela n'est qu'un souvenir : la guerre et l'occupation ont détruit le bois, ruiné les édifices ; les nécessités de la reconstruction ont rasé le rempart, et sur l'emplacement des redoutes, des fossés, du glacis, a poussé une ville de baraques blanches, vertes, jaunes, rejoignant presque le quartier neuf aussi, bien que datant de quelques années, de Traon-Quizac.

Et voici que lentement une charpente s'élève, dominant les maisons préfabriquées d'alentour : c'est celle d'une église. Car il ne convient pas que ce quartier, peuplé déjà de 3.000 âmes, et bientôt de 5.000, soit privé d'un centre religieux assez proche. M. l'abbé Le Menn, vicaire à Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge, va devenir l'administrateur spirituel de ce territoire.

Le nouveau pasteur sera-t-il en Brest ? Sera-t-il en Lambézellec ? Un historien pointilleux — mais je ne suis ni historien, ni pointilleux — pourrait dire qu'en vérité tout le territoire du Bouguen vient de Lambézellec, puisque, à l'origine, Brest ne comprenait que Recouvrance et les Sept-Saints, et que c'est par annexions successives qu'il a pris son actuelle extension. Ce ne fut d'ailleurs pas toujours sans quelque difficulté, car il fallut parfois procéder à d'épineuses délimitations.

Non loin du Bouguen se trouve le Moulin-à-Poudre. D'où vient ce nom ? Le 1^{er} mars 1669, Pierre de Chertemps, chevalier de Seuil, qui fut longtemps intendant à Brest et seconda Colbert dans la création du port, acheta à M. René de Porsmoguer le moulin appelé « Ar Milin-Coz », avec ses dépendances, faisant partie du lieu noble de Keranmarc ou Keramarec « pour que le Roy pût y faire battre les poudres, tant pour la garnison de Brest que pour les vaisseaux de son armée navale ». Le moulin ne conserva pas longtemps la destination projetée, mais le nom lui resta.

En 1767, une brasserie fut faite et desservie au compte de la Marine, dans l'anse du Moulin-à-Poudre. On y fit venir de Landrecies, dans le Hainaut, un brasseur expérimenté qui se mit à cultiver le houblon et à fabriquer la bière. Les résultats furent très satisfaisants, mais des abus se glissèrent dans l'exploitation qui fut abandonnée plus tard.

Une autre brasserie avait antérieurement été établie à l'anse Saupin (à l'autre extrémité de la nouvelle paroisse du Bouguen). « en vue de substituer la bière au vin de Saintonge donné aux équipages pendant l'armement et le premier mois de campagne ». On ne dit pas ce qu'en pensèrent les marins, peut-être parce que l'affaire ne réussit pas du tout. La marine n'avait alors qu'en location la « bastide de l'anse Saupin », ainsi nommée du nom de son premier propriétaire, armateur et fournisseur de bois à la fin du XVIII^e siècle. En 1784, contrat d'achat fut passé, et des acquisitions ultérieures permirent de construire une buanderie, appelée à remplacer celle qui existait à Pontanézen. Les quais, cales et constructions qui s'y trouvent furent faits au moyen des excavations pratiquées par les forçats en différents points du port.

C'est là que l'on prit aussi les matériaux nécessaires à la construction des quais de pierre sèche sur les deux rives de la Penfeld, de la digue où il est facile, du chemin de halage le long de cette digue sur la rive gauche, toutes constructions qui relèvent maintenant de la paroisse du Bouguen ou se trouvent à ses limites. Faut-il rappeler que la digue fut construite pour suppléer à l'insuffisance des parcs à bois, et pour accumuler en amont, pendant quelques

heures, à chaque marée, les eaux amenées par divers petits ruisseaux qui, « par leur mélange avec l'eau de mer, rendraient impossible le séjour des taretts dans cette partie du port ». Tout près de la digue, sur la digue un temps, fut placé — peut-être y est-il encore? il y a si longtemps que je n'ai visité ces parages! — le canot de l'empereur, qui fut fait en 1811, lorsque Napoléon 1^{er} fit connaître son intention de visiter les bouches de l'Escaut et les travaux de défense d'Anvers: les travaux de construction durèrent vingt et un jours; l'empereur l'utilisa une seule fois. En août 1858, il servit encore pour l'entrée de LL. MM. II. dans le port de Brest.

Mais nous voici loin du Bouguen? C'est aussi qu'il y reste si peu de vestiges du passé! De longues années furent nécessaires pour parachever le système de défense dont faisait partie le fort Bouguen, système de défense qui, d'après une lettre au ministre de la guerre, écrite en 1771, « non seulement met Brest en sûreté, mais même la garantit de pouvoir être bombardée ni brûlée ».

Et on dit que l'histoire est un perpétuel recommencement!

T. G.

Propos de Novembre

« Ma chère Jacqueline,

« Ta lettre m'est arrivée ce matin, et j'y réponds sans plus attendre; ce n'est pas une petite-fille que j'ai, c'est un volcan! Tu pars... en éruption contre la pauvre tante Isabelle, « une tante de papa que je connais à peine », parce qu'elle a eu la malencontreuse idée de mourir dimanche dernier, te privant ainsi d'une réunion dans une maison amie. « Tant qu'à être restée 89 ans sur la terre, m'écris-tu avec amertume, elle aurait bien pu retarder de quelques jours son départ pour l'autre monde, cela m'aurait permis de danser chez Simone. » Je te ferai remarquer que pour ce départ là, on ne choisit « ni le jour ni l'heure », mais plus encore qu'à ta tante Isabelle, tu t'en prends à tes parents qui ont des idées tellement retrogrades! « Papa n'a pas voulu que j'aille au cinéma le soir de l'enterrement, et maman s'oppose à ce que je porte d'ici quelque temps mon pull-over rouge.

« Toute à tes regrets de la fête manquée, tu réédites la cynique boutade de ton amie Marcelle, cette Marcelle qui, deux mois après la mort de sa grand-mère, assistait, vêtue de rose, à une soirée de comédie, — ce dont tu t'étais montrée d'ailleurs fort scandalisée; j'ai besoin de m'en souvenir pour garder l'espoir que tu porteras convenablement mon deuil. — « les morts ne sont pas plus heureux parce que nous nous gênons pour eux. »

« Je crains fort, vois-tu, que les morts auxquels on refuse le sacrifice d'un plaisir ou d'une toilette pimpante, n'aient pas à compter sur beaucoup de prières, et puis semblable mentalité révèle une telle dose d'égoïsme que l'on est en droit de se demander si ceux qui ne veulent pas se gêner pour les morts, acceptent de se gêner pour les vivants.

« Certaines personnes, prétextant le prix et la rareté des étoffes, se dispensent de porter les deuil; les teinturiers n'ont pourtant pas fermé boutique et leurs clientes savent bien les trouver quand il s'agit de remettre à neuf quelque robe défraîchie.

« Evidemment, il n'est plus question comme autrefois de s'envelopper sous les crêpes, et la mode qui a enlevé des épaules des veuves le châle de cachemire noir est arrivée à réconcilier deux adversaires, le deuil et l'élégance. Ce ne fut pas sans polémiques, et les gens sérieux s'indignaient, de ce que l'on copiât pour des toilettes de deuil la mode du jour.

« Vous voyez bien, Bonne-Maman, il faut marcher avec son siècle, comme dit le sentencieux oncle Edouard. »

« D'accord, Jacqueline, mais que ce ne soit pas en piétinant, dans cette marche en avant, de vieilles coutumes fort respectables, ou alors nous deviendrions, et ce serait à la fois tragique et lamentable, un peuple infidèle à ses traditions. Puisque nous en sommes à traiter de si graves sujets, bien de circonstance en un début de novembre, je veux te parler d'une ligue à laquelle toute personne pieuse devrait adhérer, fondée à Dijon sous le nom de Ligue Dijonnaise du Silence aux enterrements, elle exigeait de ses membres, une attitude et un silence très respectueux pendant toute la durée de la cérémonie funèbre, c'est-à-dire dès l'arrivée du clergé à la maison mortuaire, et l'article 6 des statuts spécifiaient: « Dans le cortège, ils (les adhérents) ne commenceront jamais d'eux-mêmes une conversation et ils éviteront, avec soin, d'en provoquer une. » L'article 7 renchérit: « Si on leur adresse la parole, leur réponse sera courtoise, mais si laconique qu'elle imposera le silence, même aux plus indiscrets. » Les âmes chrétiennes trouvaient à l'article 8 le conseil de mettre à profit ce silence pour prier aux intentions du défunt et méditer les vérités bienfaisantes que la mort rappelle à tout homme qui réfléchit. Malheureusement, tu l'as constaté avec moi, au printemps dernier, lors de l'enterrement d'une charmante jeune femme de nos relations, les âmes chrétiennes, ou réputées telles, font preuve, en pareils cas, d'une scandaleuse loquacité.

« Les messieurs parlent politique ou affaires et j'ai, de mes propres oreilles, entendu l'un de ces odieux bavards dire à son interlocuteur: « Enchanté, mon cher, de vous avoir rencontré, j'allais, sans vous, risquer des capitaux dans une bien dangereuse entreprise. » Il aurait, pour un peu, rendu grâce au défunt

de s'être fait enterrer en un temps si opportun.

« Les dames papotent et les jeunes filles jabotent. Canevas-ci parlent études, tennis, jazz; celles-là ravitaillent, et je revois la bonne dame à figure rejoue qui, comme le convoi entrait au cimetière, donnait à une amie la recette d'un gâteau économique et très nourrissant. Tu ris? « Oh! Bonne-Maman, cette recette, n'en avez-vous gardé aucun souvenir précis? » Le souvenir qu'il n'était vraiment pas permis de manquer à ce point aux plus élémentaires convenances.

« En souvenir de tante Isabelle et de ta grande indignation, je t'envoie une petite image, elle représente une mise au tombeau. Au verso, tu écriras ce passage du livre de saint Augustin, sur les devoirs à rendre aux morts: passage qui figure dans une leçon du II^e Nocturne, le 2 novembre: « On ne saurait douter que la prière et le souvenir affectueux des vivants prodigués aux défunts ne soient salutaires à ces gémissements » et pour compléter ce court pensum, tu ajouteras: « Chacun rendra plus volontiers ce service à ses amis et à ses proches qu'il comptera que les siens en feront un jour autant pour lui. »

« Le monsieur, si ravi d'avoir évité un mauvais placement et la dame au gâteau économique mériteraient qu'à leur enterrement il ne fut question, entre leurs amis, que d'affaires d'argent ou de recettes, mais, heureusement pour eux, quelques bonnes âmes égrèneront, à leur intention, plus d'un chapelet en se rendant de l'église au cimetière...

« A bientôt, je l'espère, une longue lettre de ma Jacqueline.

« Tendrement,

« Bonne-Maman. »

CORRESPONDANCE DES RÉFUGIÉS

Patience active

« Exspectans exspectavi Dominum... » (J'ai attendu et encore attendu le Seigneur...). J'ai relu cette parole de l'Ecriture un de ces derniers dimanches. Elle m'a d'autant plus frappée qu'elle s'adapte fort bien à notre état d'esprit, parce qu'elle nous prêche la Patience dont nous avons tant besoin. Si, chaque jour, nous égrènonnons les « Ave » du Rosaire, tandis que tombent les feuilles d'automne, pour la sixième fois depuis l'exil, nous aurions déjà médité le quatrième mystère douloureux, celui du Portement de Croix, et revivant par la pensée la scène divinement tragique, nous aurions demandé au Christ, si admirable de patience, cette vertu qu'il nous faut acquérir chaque jour un peu plus.

Beaucoup ont patienté toute la guerre, espérant le jour heureux où ils rentreraient chez eux: ce jour n'est pas venu! Il a fallu attendre! Beaucoup plus nombreux sont ceux qui ont souhaité de tout leur cœur l'heure de la libération! Elle a sonné sans leur apporter ce qu'ils désiraient! L'attente s'est prolongée! D'autres ont attendu, trop pressés peut-être, que la reconstruction s'occupât de leur rebâtir leurs logis détruits. La Reconstruction a été créée, mais les maisons sont toujours à construire. Tout le monde a désiré vivre une vie plus stable, retrouver un coin tranquille, ne pas dépenser une fortune pour chaque bouchée que l'on mange, mais là encore il faut attendre! La vie reste bien déséquilibrée pour la plupart, le coin tranquille n'existe pas, et les prix ascensionnent l'échelle à une cadence accélérée!... Attendre là aussi! Chacun a espéré voir se terminer les fameuses courses au ravitaillement et pouvoir enfin acheter dans les magasins... mais on allonge toujours les kilomètres pour se procurer certaines denrées, tandis que le système des tickets, si profitable, n'est-ce pas, à la santé, n'a pas

fini de vivre. Attendre là encore! Tous enfin ont souhaité, et souhaitent que la Paix règne dans le monde et que s'instaure une ère de stabilité politique et un régime plus rassurant, mais ce n'est aujourd'hui ni le jour, ni l'heure. Attendons donc! C'est la consigne!

Seulement, le psaume que j'ai relu l'autre dimanche continuait ainsi: « Et Dominus respexit me, et exaudivit deprecationem meam!... », ce qui signifie: « Et le Seigneur m'a regardé et Il a exaucé ma prière... »

Il a suffisamment fortifié ma volonté et apaisé mon cœur pour que je dise mon « fiat » chaque jour loin de Brest, comme à chaque pas sur le chemin où on l'éloignait des siens, mon Sauveur disait son « Fiat ».

Il a aussi — car Il sait que la Patience ne s'accompagne pas de l'inaction paresseuse — suffisamment armé mon courage et raviver ma vaillance pour que chaque jour je tâche et peine à ma libération et à la libération des miens, comme chaque minute, chaque moment du portement de sa Croix, mon Christ tâchait et peinait à la Rédemption de l'humanité et des siens jetés par l'ennemi à l'esclavage des ténèbres et des misères.

Le Seigneur m'a regardé, Il a exaucé ma prière, suffisamment pour que dans la Patience, comme mon Christ, et dans la lutte pour la victoire finale, comme Lui, j'attende et je prépare, sous et contre les coups dont m'accablent les oppresseurs, les profiteurs, les dictateurs, le jour tant désiré où dans mon Brest retrouvé je vive de nouveau, et tous les réfugiés comme moi, sans cette inquiétude lancinante de l'attente, de l'inconfort, de la misère, dont toute l'amertume nous est depuis si longtemps et toujours si injustement à nous seuls imposée.

Une visite à Ponchelet

— Mme Troadec, vous savez que Marie-Thérèse est très mal?

— Marie-Thérèse? Marie-Thérèse? Laquelle Marie-Thérèse?

— Mais la gentille orpheline de votre quartier, vous savez bien, celle qui toussait toujours et qu'on a mise à Ponchelet!

Non! Mme Troadec n'avait rien su! Sa dernière visite à l'hôpital ne date pas de plus de trois semaines, pourtant. Mais les mauvaises nouvelles vont toujours trop vite, n'est-ce pas?

Allons, vivement un sac!... Là! un peu de chocolat, un rouleau de bonbons (ceux de Mimi et de Dédé: pour qu'ils aiment à faire des sacrifices), une image de Notre-Dame de Lourdes pour donner du courage, avec deux pêches du jardin... Le temps d'appeler le « chef de secteur » et en route pour Ponchelet!

Oh!... Dans la chambre des morts... Qui est là? Pas Marie-Thérèse du moins?... Non... Un pauvre jeune homme tout seul, sans personne pour le veiller... Une prière sans trainasser... Et il faut partir malgré l'émotion; il faut même retrouver un semblant de sourire avant d'arriver à la salle Sainte-Thérèse, celle de la petite de l'U. F. C. S.

Mme Troadec a peur de réveiller celles qui reposent!... Doucement... doucement... elle ouvre la porte. Vlan! Déjà onze paires d'yeux sont braquées, onze sourires fleurissent les visages las, onze exclamations ensemble (pas trop fort):

— Châc, les « dames » de l'Union Féminine...

Seule, la malade du quatrième lit, à gauche, n'a pas bougé! Pauvre Mi-Thé! Sans force, sans voix, son corps tout fondu, on dirait. Ses deux beaux yeux bleus vivent encore, sourient même, parlent avec douceur. Ils disent:

— Vous êtes venues? Enfin! Comme je suis contente! Si je souffre? Oui... beaucoup... mais c'est offert pour la France!

Mieux vaut ne pas répondre tout de suite, notre voix pourrait trembler, et elle comprendrait... Commençons par débâiller les petits cadeaux apportés. Une religieuse s'approche:

— Marie-Thérèse, voyez, des bonbons à la menthe! Quelle chance! Quand ces vilains vomissements reprendront, nous pourrions les adoucir tout de suite!

Marie-Thérèse sourit à son infirmière, tendre comme une maman; elle sourit à sa chère Union Féminine, elle veut cacher ses trésors sous son oreiller... Mais les yeux se ferment... C'est assez!

Sans bruit, nous laissons notre petite amie reposer et nous allons consoler, comme on peut à l'hôpital, chacune de nos chères malades. lit après lit. Aujourd'hui, une seule conversation possible: l'état de Marie-Thérèse. Chacune veut raconter un trait, marquer son admiration: — Jamais, elle ne se plaint! Et pourtant la Sœur dit qu'elle doit souffrir beaucoup! Même depuis qu'elle ne peut plus parler, elle essaye de nous sourire!

Quand la tournée des misères est finie, lorsque les visiteuses amicales ont dit le dernier « Kénavo! », et qu'elles se retournent encore une fois, vers les souffrances immobiles, une même et pressante supplication surgit des onze bouches:

— Vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas? C'est promis? Sûr?

— Oui, c'est promis... et la prochaine fois nous apporterons même une surprise!

L'heureuse nouvelle met un sourire sur ces lèvres si tristes... Une dernière station devant le lit de notre pauvre petite Mi-Thé. Nous nous penchons pour l'embrasser... Elle refuse: elle connaît son mal! Mais elle prend nos mains dans les siennes. Elles les presse. Elle les retient encore pour une dernière adieu...

Mon Dieu! Comme votre petite chapelle fut douce, abeillante, lumineuse! Dans notre peine elle a versé la paix. A celle qui va mourir, ô Dieu qui êtes Vie, Vous donnerez de vivre en paix, sans fin!

Claire STEPHAN.

Le gérant: R. LE GALL

Imp. Commerciale du « Télégramme »,
25, rue Jean-Macé, Brest

Neuvaine Nationale à Notre-Dame du Salut pour le salut de la France

La France se relève et repart. Elle travaille à se donner des institutions dont dépendra son état intérieur et son rayonnement dans le monde pour un long moment. Elle est à une époque critique.

Français, l'avenir de la France ne peut nous indifférer.

Chrétiens, cet avenir nous intéresse à double titre.

« Si nous voulons nous relever, commençons par nous mettre à genoux. » C'est de saint Jérôme, qui croyait en Dieu et en l'efficacité de la prière.

Comme saint Jérôme, nous croyons à l'influence du surnaturel et à l'immense puissance de la prière. Pour que notre France se relève, reparte, retrouve un avenir digne de son passé, mettons-nous à genoux, Français chrétiens, et prions. Commençons par là.

« Regnum Galliae, regnum Mariae », le pays de France est le pays de Marie, toute la tradition est unanime à le proclamer.

Si nous voulons que la France se relève, se retrouve et reparte, mettons-nous à prier Dieu par la Reine de France.

Une neuvaine nationale de prières à Notre-Dame du Salut est prévue, du samedi 2 au dimanche 10 novembre, à l'occasion des élections législatives.

Encore que meurtris, nous sortons vivants de la guerre. Le soldat qui s'est recommandé à la sainte Vierge parmi les balles, les obus et les bombes, et qui revient en loques, sans montre, sans portefeuille, mais vivant, du combat, n'oublie pas de remercier la sainte Vierge ni de croire à sa puissance protectrice.

Le déporté qui a fait vœu à la sainte Vierge dans les affres du camp de la mort lente ou rapide, et qui revient de là en tenue rayée, sans sa montre, son stylo, son portefeuille, son alliance d'or, et qui revient de là décharné, exsangue, mais encore vivant et reprenant de la vie, n'a garde de négliger de se rendre à Lourdes, par exemple, où il a été vu dernièrement en nombre incalculable, où à tout autre sanctuaire qu'un chacun sait ou que, lui, il sait, et de dire sa gratitude à la bonne Madone et la confiance en elle qu'on ne lui ravira jamais.

Nous avons prié la sainte Vierge. Nous sortons de la longue et affreuse aventure sinistrée totalement, meurtris en nos affections et en notre chair, mais vivants et capables de vivre. Nous avons peut-être demandé autre chose, nous nous attendions sans doute à autre chose. A autre chose de mieux? Ce n'est pas sûr. Revenus vivants comme le soldat et comme le déporté, comme celui-ci et celui-là, nous ne pouvons douter de la puissance protectrice de la sainte Vierge, ni pour le passé, ni pour le présent, ni pour l'avenir.

Avec toute la foi que nous avons eu en elle et que nous avons en elle, et avec tout l'amour filial que nous lui devons, nous prendrons part, grands et petits, rentrés à Brest ou toujours retenus au loin, à la neuvaine nationale de prières à Notre-Dame du Salut pour le salut de notre France.

Chaque jour:

1° Une dizaine de chapelets;

2° La prière à Notre-Dame de Salut:

O Vierge Marie, patronne de la France, nous recourons à vous en cette heure solennelle de notre vie nationale. Faites-nous vous en supplions, que les élections qui vont avoir lieu donnent à notre pays une Assemblée de représentants qui soit vraiment à l'image de notre France bien-aimée.

Que les candidats à nos suffrages, loin de tout calcul égoïste et de toute position partisane, soient animés du seul désir de servir noblement et généreusement notre commune patrie.

Que tous les électeurs de ce pays comprennent la gravité de leur devoir et n'écoulent, pour l'accomplir que la voix de leur conscience accordée aux seuls intérêts de la nation et à sa mission providentielle dans le monde.

Que les élus du suffrage universel, mesurant leurs responsabilités et fidèles à leurs engagements, répudiant tout sectarisme et s'affranchissant des passions politiques, n'élaborent que des lois empreintes de sagesse, de justice sociale et d'équité.

O Notre-Dame, qui, avec le Christ, aimez la France, et qui, au long de notre histoire, êtes venue toujours à notre secours, daignez bénir le retour de la cité française au jeu normal de ses libres institutions.

Faites que, dans une liberté respectueuse des droits de Dieu, dans une égalité de justes aspirations vers le bien et dans une fraternité véritable et sincère, la grande famille de France et de son Empire retrouve toute sa force traditionnelle pour être plus que jamais fidèle à sa vocation. Ainsi soit-il.

3° Les invocations répétées trois fois:

— Cœur sacré de Jésus, sauvez la France;

— Cœur immaculé de Marie, priez pour nous;

— Notre-Dame de Salut, priez pour nous et sauvez la France;

— Saints et saintes de France, priez pour nous.

4° Autant que possible, communier le dernier jour.

NAISSANCE A LA VIE SURNATURELLE:

Brigitte, premier enfant de Mme et M. Pierre Pesselier, le 29 septembre, à Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).

DECES

M. Ernest Phily, à l'âge de 70 ans, le 22 octobre, à Brest.

CHAPELLE

11, rue de l'Harteloire

Messe, à 7 h. 30 sur semaine.

Messes à 7 h. 30, 8 h. 30 et 9 h. 30 le dimanche.

Vêpres, à 17 heures.

CATECHISMES

Le jeudi, à 10 heures.

Le dimanche, à 10 h. 30.

« L'ECHO »

De Brest et des diverses localités du département ou de France, la population dispersée fait bon accueil à son trait d'union.

Les abonnements arrivent, accompagnés souvent de quelques mots de grande sympathie et d'encouragement.

« L'Echo » compte toujours sur ses abonnés, zélés et zélatrices, et tous les paroissiens dispersés. Il compte sur tous pour doubler de suite le nombre de ses abonnés, et il souhaite que tous puissent compter sur lui dans leur dure existence actuelle.

Abonnements:

Ordinaire, 50 francs; d'honneur, 100 francs

C. C. P. Rennes n° 930-82

M. Le Gall R., prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère)